

01 2026

Notre politique anti-corruption au service de relations commerciales exemplaires

evenplast

evenplast

Chers partenaires commerciaux,

Dans le cadre de notre Charte des Achats Responsables et du Développement Durable (2024), EVENPLAST s'engage formellement à zéro tolérance à la corruption, que ce soit dans nos achats, nos ventes ou nos interactions avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Nos 5 engagements anti-corruption pour vous

Transparence totale : Toutes remises, RFA, avoirs sont documentées, justifiées et validées par la Direction Générale.

Traitement loyal : Sélection et maintien de nos partenariats exclusivement sur critères professionnels (qualité, prix, service, innovation).

Réglementation stricte cadeaux/invitations : Plafond 150€ HT/an/tiers. Registre centralisé DG + Finance.

Déclaration conflits d'intérêts : Nos équipes commerciales déclarent annuellement tout lien personnel/professionnel avec nos collaborateurs.

Dispositif d'alerte éthique : Canal anonyme pour signaler tout comportement suspect (partenaires inclus).

Conséquences en cas de non-respect

• Résiliation immédiate du contrat
• Exclusion de tout futur appel d'offres
• Transmission Justice (risque pénal 10 ans prison + 1M€ amende)

Pourquoi nous partager cet engagement ?

• Sécurité juridique : Alignement loi Sapin 2
• Confiance renforcée : Des achats responsables
• Avantage concurrentiel : Référencement fournisseurs certifiés compliance

EVENPLAST = Partenaire intègre pour partenaires exigeants.

Signature :

4 Allée des Tilleuls - 43220 RIOTORD - France
Tel : 04 71 75 37 65
S.A.S société par action simplifiée au capital de 740 000 € - TVA FR87 493 4431 96 - SIRET 493 443 196 00016 - RCS Le Puy-en-Velay